

P-503



Service du Conseil municipal	
02 NOV. 2023	
Décision :	Traité par :

**Conseil Municipal de la Ville de Genève**

Monsieur le Président  
Service du Conseil Municipal  
44, rue de la Coulouvrenière  
1204 Genève

Genève, le 27 octobre 2023

**Concerne** : Piétonisation de la place du Petit-Saconnex

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères municipales et Conseillers municipaux,

Par la présente l'Association des Habitants du Petit-Saconnex Genève (AHPTSG) a le plaisir de vous informer d'avoir lancé une pétition intitulée « *Pétition pour la piétonisation de la place du Petit-Saconnex et la régulation du trafic dans les rues adjacentes* » (modèle en annexe). Nous avons pu récolter des dizaines et des dizaines de signatures de la part des habitant-e-s du quartier, motivé-e-s à défendre la qualité de vie de notre ville et de ses quartiers.

En dépit de sa récente restauration, la place du Petit-Saconnex n'a pas gagné en convivialité. Fortement minéralisée, elle reste un lieu de stationnement et de circulation encore accru par les flux croissants de véhicules motorisés en transit. Malgré quelques bancs supplémentaires, elle ne répond pas aux souhaits des habitant-e-s du Petit-Saconnex.


L'AHPTSG demande dès lors sa piétonisation et sa végétalisation avec une suppression du trafic (sauf pour les éventuelles livraisons). La fermeture à toute circulation lors de l'été 2021 a été plébiscitée par les habitants du quartier et a démontré que cette piétonisation ne posait aucun problème.

L'AHPTSG demande simultanément une régulation du trafic dans le quartier du Petit-Saconnex, notamment dans les rues adjacentes (rue de Moillebeau, ch. Dr. A.-Pasteur, ch. des Crêts, ch. de la Tourelle et du Champ d'Anier) avec la création de places de stationnement à durée limitée au ch. Dr. A.-Pasteur, à la rue de Moillebeau et au ch. des Crêts pour compenser les suppressions de places de stationnement sur la place du Petit-Saconnex. La partie supérieure du ch. Dr. A.-Pasteur doit rester à sens unique (trafic descendant).

L'AHPTSG demande au Conseil Municipal de traiter à la plus proche échéance les possibilités concrètes de réaliser un mandat d'étude et une expérimentation d'au moins 2 ans. Afin de rendre le traitement de nos demandes plus simple, un courrier a été transmis aussi à la Délégation à l'aménagement du Conseil administratif de la Ville de Genève ainsi que au Grand Conseil du Canton de Genève.


En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères municipales et les conseillers municipaux, l'expression de nos sentiments distingués.

Jérôme Fontana



Président

Pierre-André Marti



Vice-Président

Umberto Bandiera



Délégué au Pôle économique

Annexe ment.



Service du Conseil municipal	
02 NOV. 2023	
Décision :	Traité par :

## Pétition pour la piétonnisation de la place du Petit-Saconnex et la régulation du trafic dans les rues adjacentes

En dépit de sa récente restauration, la place du Petit-Saconnex n'a pas gagné en convivialité. Fortement minéralisée, elle reste un lieu de stationnement et de circulation encore accru par les flux croissants de véhicules motorisés en transit. Malgré quelques bancs supplémentaires, elle ne répond pas aux souhaits des habitants.

L'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG) demande dès lors sa piétonnisation et sa végétalisation avec une suppression du trafic sauf pour les livraisons. La fermeture à toute circulation cet été a été plébiscitée par de nombreux habitants. L'AHPTSG demande simultanément une régulation du trafic dans le quartier du Petit-Saconnex, notamment dans les rues adjacentes (rue de Moillebeau, ch. Adolphe Pasteur, chemin des Crêts, chemin de la Tourelle et du Champ d'Anier avec notamment des places de stationnements à durée limitée au chemin Pasteur, à la rue de Moillebeau et au chemin des Crêts pour compenser les suppressions de place de stationnement sur la place du Petit-Saconnex. La partie supérieure du chemin Pasteur doit rester à sens unique (trafic descendant).

**Les soussignés demandent à la Ville et à l'Etat de Genève de protéger les habitants du quartier d'un trafic excessif et nuisible à la santé de toutes et de tous.**

Nom	Prénoms	Adresse	Email	Signature

Toutes les personnes (Suisses, et étrangers) peuvent signer cette pétition qui doit être envoyée à l'adresse ci-dessous